

Le 4 avril 2022 au centre Socio-culturel de Sarrebourg

Introduction

La liste d'émargement a été établie par signature des participants à l'entrée de la salle de réunion ainsi que des procurations qui nous ont été signalées : trente neuf personnes assistaient à cette réunion dont 26 adhérents ; neuf adhérents étaient excusés dont quatre d'entre eux avaient remis procuration. Au total, 30 adhérents étaient présents ou représentés soit plus que le quorum des statuts établi à 1/3 des adhérents au nombre de 64 à la date de l'Assemblée Générale, soit 22 adhérents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Accueil du Président

Pierre Singer remercie nos adhérents qui se sont déplacés ainsi que nos invités : Catherine Belrhiti et Christine Herzog, sénatrices, Fabien Di Filippo, député, Patrick Reichheld, conseiller départemental, Camille Zieger, président du PETR, Christian Untereiner et Roland Klein, présidents de nos deux Communautés de communes.

Désignation d'un scrutateur (trice) et d'un (e) secrétaire de séance.

Anne-Marie Dehu accepte la charge de scrutatrice de cette réunion. Marie-Paule Bazin en sera la secrétaire de séance.

1. Vote du compte-rendu de l'A.G. 2020

Remarque préliminaire : le compte-rendu qui avait été diffusé ne comportait pas le fait que la candidature de notre adhérente Marie-Simone Bouttevin à un poste d'administratrice du Conseil de Développement n'avait pas été pris en compte par le secrétariat avant l'A.G. ; son message était passé inaperçu car envoyé sur une boîte de messagerie dont le secrétariat avait oublié l'existence. Marie-Simone Bouttevin avait accepté nos excuses sans remettre en cause les résultats du vote des membres du Conseil d'Administration.

Le compte-rendu de l'A.G. 2020 est accepté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

2. Rapport moral du Président

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité

Se reporter au diaporama utilisé comme support de réunion qui est annexé à ce compte-rendu.

Malgré les restrictions sanitaires imposées par la lutte contre la Covid, les instances du Codev ont pu fonctionner normalement grâce au recours à la visioconférence. Un effort important d'information des adhérents a été tenté par le biais de la parution quasiment chaque mois d'une lettre d'information. Mais le maintien de parution de la lettre à ce rythme semble difficile en raison du manque d'alimentation d'articles nouveaux. Ont également été mis en place un site Web et une page Facebook. Mais autant la page Facebook permet de relayer un certain nombre d'informations intéressant le territoire et ses habitants, autant le manque de disponibilité de la part des membres actifs du Codev n'a pu permettre une mise à jour régulière des pages du site internet. Cette tâche devrait être sérieusement envisagée pour 2022 quitte à trouver une solution de sous-traitance.

Le Codev s'est largement ouvert vers l'extérieur du territoire en créant des liens avec, dans un premier temps, la Coordination Nationale des Conseils de Développement puis en milieu d'année 2021 entrée dans le bureau de la Coordination Régionale des Conseils de Développement du Grand-Est.

A l'opposé, la communication sur le territoire n'a pas été suffisante entraînant un manque de reconnaissance au sein des habitants du territoire. En conséquence, le nombre de nos adhérents n'est qu'en légère augmentation. De la même façon, les interactions avec les chambres consulaires et autres institutions du Pays n'ont pu être menées à bien et devront être remises au programme de l'année 2022. Les contacts avec le monde économique n'ont pas non plus été au programme de 2021 les élus du PETR comme ceux des deux Communautés de Communes étant réguliers et ne nécessitant pas dans l'immédiat une quelconque intermédiation du Codev.

La coopération avec le Pays de Sarrebourg s'est avérée excellente grâce aux rencontres régulières entre des membres du bureau du Codev, le président et le vice-président du PETR en charge de la relation avec le Codev et la directrice des services du PETR.

Les deux instances (PETR et Codev) ont convenu de la rédaction d'une convention de fonctionnement. Cette convention devrait être finalisée en 2022. Elle permettra entre autres bénéfiques de convenir de la méthode de travail et plus particulièrement du mode de déclenchement d'une saisine du Codev par le PETR ou d'une auto-saisine du Codev lui-même. Durant 2021, le Codev a été chargé par le PETR de mettre à jour la liste des associations du territoire en permettant de s'enquérir simultanément de leur santé (mesure de l'impact des restrictions sanitaires). Ce projet a pu être mené à bien en six mois grâce au recrutement d'une personne pilotée par les membres du Codev. La remise des conclusions de cette action aura lieu au premier semestre 2022.

La seule commission ayant travaillé à trois reprises courant 2021 est celle concernant les besoins de la jeunesse. Malheureusement, le Codev n'a pu réussir à attirer suffisamment de représentants de cette jeunesse du territoire pour que les conclusions de son travail puissent réellement représenter plus les besoins de cette jeunesse que celle des parents. Les deux problèmes qui ont été mis en avant sont : isolement des jeunes de villages éloignés de la ville centre, Sarrebourg, et des bourgs-centres ; leur mobilité dépend en grande partie de la disponibilité des adultes, la mobilité par transport en commun étant trop limitée et la possibilité de recourir au vélo trop dangereuse aux yeux des parents en raison du manque de voies cyclables sécurisées en nombre suffisant.

Les activités de formation au numérique des populations « fragiles » n'ont pu être poursuivies comme les années précédentes par absence de financement et limitations dues aux restrictions sanitaires. D'autre part, l'action à venir du département de la Moselle en association avec les Comcoms devrait rapidement répondre aux divers besoins des personnes victimes de la fracture numérique. Restera à traiter le cas des nombreuses personnes âgées et isolées qui ne sont pas en mesure de se former et devront être assistées au travers de l'ouverture de services tels que ceux des Maisons de Service dont la mise en place est aujourd'hui largement programmée.

Le cycle de conférences qui avait été initialisé les années précédentes a été interrompu du fait des restrictions sanitaires d'une part mais également par besoin de synchroniser nos actions avec celle de la Réserve de Biosphère de l'Unesco dont la reconnaissance est intervenue fin 2021.

A l'été 2021, le Codev a mis en relation l'association locale Assajuco-Emmaüs et le couvent de Saint Jean de Bassel afin d'étudier l'opportunité d'y créer un chantier d'insertion sur le maraî-

chage. Cette action a débouché en fin d'année sur la mise en place du chantier sur deux hectares et un petit local mis à disposition de l'association par la congrégation. Suite à cette première démarche, la Codev a été sollicité par la congrégation pour l'aider à réfléchir au devenir à 10 / 15 ans des locaux qui ne pourront plus être occupés par la congrégation. Cette démarche a conduit le Codev à proposer l'étude de la possibilité d'implantation d'un tiers-lieu sur le site. Cette étude est en cours et sera un des axes majeurs des travaux du Codev en 2022.

Bien que la mise en œuvre de la Réserve de Biosphère de Moselle Sud prenne du temps, le Codev a nommé ses représentants dans les deux instances de direction : comité de gestion et comité de pilotage ; nos représentants ont donc participé aux premières réunions au second semestre 2021.

La Codev a également eu l'opportunité de travailler avec la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud pour l'animation d'une journée autour des Objectifs de Développement Durable et des mobilités douces organisée à Belles-Forêts le 26 septembre. Le Codev souhaite reproduire ce type de manifestation visant à faire connaître au grand-public des solutions pour protéger notre environnement. Une manifestation du même type devrait être organisée chaque année au courant de la décennie 2020-2030.

Le bilan des actions 2021 s'est achevé sur le relevé résumé des réunions 2021 des instances du Codev.

4. Rapport financier :

Les éléments du compte de résultat 2021 sont présentés par Philippe SORNETTE, Trésorier du Conseil de développement (se reporter au **tableau résultats 2021 en annexe**).

Le rapport de vérification des réviseurs aux comptes est ensuite présenté à l'AG par Étienne Oswald qui recommande à l'assemblée de donner quitus au trésorier ; suite à quoi l'AG vote à l'unanimité ce quitus.

5. Plan d'action pour 2022

Le plan d'action pour 2022 est principalement basé sur d'une part le souhait de corriger les insuffisances constatées dans le fonctionnement du Codev en 2021 et d'autre part le souhait de prolonger les projets initialisés en autosaisine sur 2021. Le plan d'action par saisine du PETR n'est encore à ce jour pas déterminé et nécessitera un travail d'identification en concertation avec le PETR et les communautés de communes.

Pour ce qui est des améliorations de fonctionnement du Codev, il nous faut en priorité nous faire mieux connaître auprès du grand-public, des institutions et du monde économique, voire même auprès des élus. Nous devons recruter d'autres adhérents ayant des idées et des compétences à partager et disposés à participer à des groupes de réflexion. Bien que participant aux travaux des commissions de la Réserve de Biosphère de Moselle sud, le thème majeur reste pour le Codev celui de la transition écologique et plus particulièrement le renforcement de la résilience du territoire face aux menaces des dérèglements climatiques.

Axes également important : susciter la participation des jeunes (18 à 30 ans) mais également des actifs (30 à 60 ans) encore trop peu représentés au sein du Codev. Cela passera peut-être par une relation plus importante avec le tissu associatif via des actions de mise en réseau des associations travaillant autour de thèmes communs.

Un effort particulier devra être porté sur la surveillance des opportunités de subventionnement d'actions sur les thèmes inclus dans le programme d'action du Codev.

La lutte contre les conséquences de la fracture numérique sur les publics fragiles reste d'actualité bien que les communautés de communes aient mis en œuvre un programme d'action déjà conséquent s'appuyant sur les équipes de Moselle Fibre. Le Codev appuiera ces actions et ob-

servera les résultats pour tenter d'en déceler les éventuelles insuffisances et proposer des actions complémentaires. D'ores et déjà, une action de familiarisation avec les outils de visioconférence à destination des associations est souhaitée. Elle nécessitera le financement de postes de visioconférence dans quelques associations réparties sur le territoire, associations s'engageant à servir de pilote aux autres associations géographiquement proches.

L'appui aux actions de la Réserve de Biosphère de Moselle Sud reste un des thèmes majeurs du plan d'action 2022 ; nous inviterons tant que faire se peut les adhérents du Codev intéressés par les groupes de travail proposés par cette R.B. à apporter leurs connaissances et leur bonne volonté pour faire avancer les projets.

La priorité du Codev concernant l'accompagnement à la transition écologique se portera sur une meilleure connaissance des Objectifs de Développement Durable 2030 de l'O.N.U. par le Grand Public. Nous participerons en 2022 à la célébration de l'environnement qui sera organisée au couvent de Saint Jean de Bassel les 17 et 18 septembre. La proposition d'organiser cette célébration annuelle dans la vallée des éclusiers a été repoussée à 2023. Mais cette manifestation étant relativement lourde à mettre en œuvre devra être planifiée en liaison avec la CCPP dès 2022.

Mais le projet majeur du Codev pour 2022 est l'appui à la mise en œuvre de tiers-lieux, lieux de rencontre, de partage et de travail en commun nécessaires à la dynamisation de secteurs ruraux parfois très isolés. La volonté de faire naître en 2022 un tiers-lieu au couvent de Saint Jean de Bassel vient d'être confirmée par la congrégation après six mois d'études appuyées par le Codev. Nous profitons en 2022 de la volonté de la région Grand Est de relayer l'appui à ce type de projet né de la volonté de l'État français qui s'est amplifiée ces 3 dernières années. Reste à déterminer en liaison avec le collectif qui s'est mis en place autour de la congrégation (PEDAC, Assajuco-Emmaüs, Croix-Rouge,...) et l'association des Tiers-lieux du Grand Est la place et le type d'implication du Codev dans ce projet. Notre action sera a minima d'aider la congrégation à accueillir dans de bonnes conditions ce tiers-lieu naissant.

Le Codev se doit en 2022 d'accompagner suivant les besoins qui seront exprimés par le PETR le Programme Alimentaire Territorial démarré en 2021. Les échanges réguliers avec les élus et les services du PETR se poursuivront et permettront de cerner au plus tôt les saisines exprimées par le PETR.

Un effort devra être fait pour une meilleure connaissance des plans d'action de nos deux communautés de communes et de l'aide à leur réalisation que peut éventuellement assumer le Codev.

La convention entre le PETR et le Codev devra être finalisée courant 2022 ; son contenu est déjà bien avancé ; reste à la soumettre aux élus du PETR et à la signer.

Les échanges nombreux entrepris en 2021 tant avec la C.N.C.D. qu'avec la C.R.C.D. ont permis d'identifier en réunion de travail avec des Codev ruraux comparables au nôtre qu'il était nécessaire de mettre en place des formations et des outils au bénéfice des bénévoles des Codev. Un effort sera fait en 2022 sur ces formations ; encore faudra-t-il au préalable intéresser nos adhérents à ces possibilités. A minima, une formation sur les O.D.D sera proposée.

6. Budget prévisionnel pour 2022 :

La traduction du plan d'action en chiffres se trouve dans le tableau annexé à ce rapport.

7. Désignation de nouveaux réviseurs aux comptes au 2022

Les réviseurs aux comptes de 2021, Étienne Oswald et , acceptent la mission de révision aux comptes pour 2022. Nous les en remercions chaleureusement.

8. Clôture par les prises de parole de nos invités



Assemblée Générale 2021

Conseil de
Développement du
Pays de Sarrebourg

Le président Pierre Singer remercie l'équipe du bureau du Codev qui a permis la tenue de notre assemblée et passe la parole à nos invités et en particulier à Camille Zieger, président du PETR, et Christian Untereiner, vice-président en charge de la relation avec le Codev : ceux-ci soulignent la bonne coopération entre nos organisations, bonne coordination qui s'est traduite tout au long de 2021 par des échanges nourris et constructifs.

L'Assemblée Générale est ensuite officiellement clôturée par l'invitation rituelle à partager le pot de l'amitié.

Annexe 1 – Tableau financier 2021

		Prévisionnel 2021	Réalisé 2021	Ecart
DEPENSES	Actions prévisionnelles (PETR)	10 000,00 €	-13 974,60 €	-3 974,60 €
	ODD à Bisping : jeux en bois et repas		-1 050,00 €	
	Facture à régler : Maison Clément		-1 500,00 €	
	Facture à régler : Repro Service		-261,60 €	
	Mise à dispo BRSA Dispo Relai listing asso		-11 163,00 €	
	Fonctionnement CODEV	5 100,00 €	-4 793,12 €	306,88 €
	Cotisation annuelle centre socio-culturel	50,00 €	-25,00 €	25,00 €
	Cotisation annuelle Conseil National Codev	335,00 €	-171,60 €	163,40 €
	Domaine Internet (OVH)	10,00 €	-167,88 €	-157,88 €
	Services extérieurs – expertises			
	Services extérieurs – conférences			
	Formation			
	Communication	1 800,00 €	-3 440,83 €	-1 640,83 €
	Affranchissement	100,00 €		100,00 €
	Fournitures administratives	100,00 €		100,00 €
	Fourniture petit équipement	300,00 €	-100,61 €	199,39 €
	Petit équipement Repair Café			
	Location salles réunion	110,00 €		110,00 €
	Catalogues et imprimés	200,00 €		200,00 €
	Frais de tenue de compte	145,00 €	-293,83 €	-148,83 €
	Frais de réception	500,00 €		500,00 €
	Remboursement de frais	250,00 €	-28,00 €	222,00 €
	Assurance		-66,37 €	-66,37 €
	Frais divers	200,00 €		200,00 €
	Acquisition matériel informatique	1 000,00 €	-499,00 €	501,00 €
	Total dépenses réelles	15 100,00 €	-18 767,72 €	-3 667,72 €
	Opérations d'ordre = Régularisation		-31 825,89 €	
	Total dépenses d'ordre		-31 825,89 €	
	TOTAL DEPENSES	15 100,00 €	-50 593,61 €	
RECETTES	Subvention du PETR	15 000,00 €		-7 600,00 €
	Mise à dispo BRSA Dispo Relai listing asso		11 163,00 €	11 163,00 €
	Intérêts bancaires	100,00 €	60,62 €	-39,38 €
	Opérations d'ordre = Versements erroné		31 868,79 €	
	Subvention à percevoir		7 400,00 €	
	TOTAL RECETTES	15 100,00 €	50 492,41 €	
BALANCE	DEPENSES	15 100,00 €	-50 593,61 €	
	RECETTES	15 100,00 €	50 492,41 €	
	Résultat exercice		-101,20 €	
	Fonds associatifs au 31/12/2018		17 699,82 €	
	Mouvements 2019 à 2021		-4 219,99 €	
Bilan 2021	Comptes SOGENAL	01/janv	31/déc	
	Solde CC	-7 094,77 €	1 294,55 €	
	Solde Livret	-12 124,66 €	12 185,28 €	
	Total	-19 219,43 €	13 479,83 €	

Annexe 2 – Rapport des réviseurs aux comptes

Assemblée Générale Ordinaire du CODEV

Lundi le 4 avril 2022

Exercice 2021

Rapport du réviseur aux comptes

Mesdames, Messieurs,

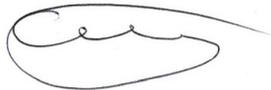
Suite au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice 2021 le 30 mars 2022.

Le bilan présenté ainsi que les soldes de compte concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par sondage m'ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence des pièces justificatives correspondant à chaque opération.

En conséquence, je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes et de donner quitus au trésorier.

Pour terminer mon intervention je tiens à féliciter le trésorier pour le travail accompli.

Le réviseur aux comptes
Etienne OSWALD



Annexe 3 – Projet de budget 2022



		Réalisé 2021	Prévisionnel 2022
DEPENSES	Actions prévisionnelles (PETR)	-13 974,60 €	2 500,00 €
	ODD à Bisping : jeux en bois et repas	-1 050,00 €	
	Reste à régler : Maison Clément	-1 500,00 €	
	Reste à régler : Repro Service	-261,60 €	
	Dispositif Relai CD 57 : Listing associations	-11 163,00 €	
	Fonctionnement CODEV	-4 793,12 €	12 560,00 €
	Cotisation annuelle centre socio-culturel	-25,00 €	50,00 €
	Cotisation annuelle Conseil National Codev	-171,60 €	360,00 €
	Domaine Internet (OVH)	-167,88 €	660,00 €
	Services extérieurs – expertises		1 000,00 €
	Services extérieurs – conférences		850,00 €
	Formation		600,00 €
	Communication	-3 440,83 €	1 000,00 €
	Affranchissement		100,00 €
	Fournitures administratives		60,00 €
	Fourniture petit équipement	-100,61 €	100,00 €
	Petit équipement Repair Café		500,00 €
	Location salles réunion		350,00 €
	Catalogues et imprimés		300,00 €
	Frais de tenue de compte	-293,83 €	200,00 €
	Frais de réception		200,00 €
	Remboursement de frais	-28,00 €	3 630,00 €
	Assurance	-66,37 €	200,00 €
	Frais divers		1 200,00 €
	Acquisition matériel informatique	-499,00 €	1 200,00 €
	Total dépenses réelles	-18 767,72 €	15 060,00 €
	Opérations d'ordre = régularisation	-31 825,89 €	
	Total dépenses d'ordre	-31 825,89 €	
	TOTAL DEPENSES	-50 593,61 €	15 060,00 €
RECETTES	Subvention du PETR	7 400,00 €	15 000,00 €
	Dispositif Relai CD 57 : Listing associations	11 163,00 €	
	Intérêts bancaires	60,62 €	60,00 €
	Versements erroné	31 868,79 €	
	TOTAL RECETTES	50 492,41 €	15 060,00 €
BALANCE	DEPENSES	-50 593,61 €	
	RECETTES	50 492,41 €	
	Résultat exercice	-101,20 €	



Assemblée Générale 2021

Conseil de
Développement du
Pays de Sarrebourg

Le Secrétaire

Jean-Michel Clerget